

Association forestière de la Vallée du St-Maurice

Jeudi 24 et vendredi 25 mai 2012



Cahier du participant

FORÊT MODÈLE DU LAC ST-JEAN VISITE EN FORÊT POUR LES MEMBRES D'UNE DÉLÉGATION

« Nos deux régions sont différentes, elles ont chacune leurs spécificités et les idées et savoirs des uns peuvent aider les autres. Nous avons tout intérêt à mieux nous connaître et créer des partenariats »
M. Serge Harvey, directeur général de la Forêt modèle du Lac St-Jean

Forêt Modèle du Lac St-Jean Visite en forêt pour les membres d'une délégation

~~~~~  
**jeudi 24 et vendredi 25 mai 2012**

### Programme :

#### Jeudi 24 mai 2012:

- 9h15 : Rendez-vous à la Forêt d'enseignement et de recherche de l'École forestière de La Tuque, accueil de la délégation.
  - 11h30 : Départ de la Forêt d'enseignement.
- Cocktail et dîner au restaurant Le Déli à la Tuque (523, Commerciale - La Tuque - G9X 3A7)*
- 13h30 : Visite du Parc de la rivière Bostonnais. Présentation du Parc régional des Trois-Sœurs.
  - 15h : Départ du Parc en direction de Shawinigan.
  - 16h15 : Visite de la Cité de l'Énergie.
  - 18h30 : Installation à l'Hôtel Gouverneur à Trois-Rivières (975, Rue Hart, Trois-Rivières, G9A 4S3).

*Souper conférence à l'Hôtel Gouverneur :*

*M. Albert Van Dyke, gestionnaire conservation des ressources, Parc National du Canada de la Mauricie.*

*Thème : Projets de recherche et de gestion active dans un contexte de protection de l'intégrité écologique d'un territoire forestier*

#### Vendredi 25 mai 2012:

- 7h30 : Déjeuner.
  - 8h30 : Départ de l'Hôtel Gouverneur.
  - 8h45 : Arrivée au Centre de recherche sur les pâtes et papiers de l'Université du Québec à Trois-Rivières.
  - 11h : Départ du Centre de recherche en direction de Boréalis.
- Visite du musée et dîner à Boréalis.*
- 14h : Départ en direction de Grandes-Piles.
  - 14h45 : Visite de la pépinière gouvernementale.
  - 16h30 : Départ de la pépinière en direction de La Tuque. Clôture de la visite.

**L'objectif général de cette activité est d'échanger avec les décideurs et intervenants du milieu forestier régional, dans un climat informel, sur certains enjeux du milieu forestier. En nous demandant d'organiser cette visite, le directeur de la Forêt Modèle du Lac St-Jean, M. Serge Harvey, nous a dit: " Nos 2 régions sont différentes mais voisines, elles ont chacune leurs spécificités et les idées et savoirs des uns peuvent aider les autres. Nous avons tout intérêt à mieux nous connaître et créer des partenariats". C'est dans cette perspective d'échanges de connaissances que s'orientent ces deux journées sur divers thèmes qui préoccupent les gestionnaires et utilisateurs du milieu forestier mauricien.**

Bienvenue à La Tuque

En plein cœur du Québec, dans la belle région de la Mauricie, La Tuque est une ville dynamique, jeune et accueillante qui saura vous séduire à coup sûr. Occupant un immense et magnifique territoire de 30 000 km<sup>2</sup>, soit l'équivalent de la Belgique, la plus vaste ville au Québec vous offre une multitude de services et la possibilité de pratiquer de nombreux loisirs en toutes saisons.

Paradis de la chasse, la pêche, le quad, la motoneige, le vélo de montagne, la randonnée pédestre, le cyclisme, la moto, le ski, la navigation de plaisance, bref de l'aventure sous toutes ses formes, La Tuque est aussi une ville branchée avec une vie culturelle riche remplie de talents et des infrastructures de loisirs pour tous les goûts. Petits et grands y trouvent bonheur et joie de vivre.

Avec ses paysages à couper le souffle, sa proximité des grands centres urbains, son offre de services complets, La Tuque est le choix par excellence pour refaire le plein d'énergie ou pour profiter d'une retraite bien méritée. À La Tuque, vous trouverez le bonheur, la joie et le plaisir.

Bienvenue chez vous!



Normand Beaudoin, maire.

---

*Déroulement de la journée du jeudi 24 mai 2012*

Personnes présentes :

***Délégation de la Forêt Modèle du lac St-Jean***

Béland Ludovic, ingénieur forestier, agence de gestion intégrée des ressources (AGIR)  
Boivin Frédéric, adjoint administratif de la Forêt modèle du Lac St-Jean (FMLSJ)  
Bouchard Michel, coordonnateur, agence de gestion intégrée des ressources (AGIR)  
Darveau Léon-Paul, président SADC Maria –Chapdelaine  
Gauthier Stéphane, ingénieur agronome, MRC Maria-Chapdelaine  
Harvey Serge, directeur général, FMLSJ  
Lalancette Pierre-Paul, conseiller municipal de La Doré  
Potvin Catherine, agente de communication, FMLSJ  
Potvin Gilles, maire de Saint-Félicien  
Trottier Denis, député de Roberval

***Délégation de la Mauricie***

Beaudoin Normand, maire de La Tuque  
Bergeron Patrice, directeur du service forestier et de diversification économique de la ville de La Tuque  
Bernier Larry, maire de la municipalité de Lac-Édouard  
Boivin Richard, représentant du Conseil de bande Atikamekw  
Castonguay Samuel, ingénieur forestier indépendant  
Charest René, directeur de l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice

Éthier Guy, attaché politique, ministre régionale Julie boulet  
Fortier Simon, Cerfo, Chargé de projet responsable Mauricie  
Fourchaud Angéline, agent de développement, Association forestière de la Vallée du St-Maurice  
Garceau Michel, chargé de projet, Parc régional des Trois-Sœurs  
Lethiecq Marco, directeur général de la ville de La Tuque  
Marchand Luc, directeur recherche et développement, Forêt d'enseignement et de recherche  
Mercier André, conseiller en développement et en communication à la SADC du Haut St-Maurice  
Miron Fernand, directeur de la coopérative L'Autre forêt  
Pinard Jacques, président de l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice  
Prince Mireille, vice-présidente ressources humaines, Gestion Rémabec  
Proulx Justin, directeur aménagement et développement du territoire de la ville de La Tuque  
Rémillard Danielle, directrice générale du Centre Local de développement  
Royer Anita, technicienne et bénévole au secrétariat de la coopérative L'Autre forêt  
Simard Alain, directeur régional du MRNF

🌲 9h, accueil de la délégation à la Forêt d'enseignement et de recherche

## **La Forêt d'Enseignement et de recherche de l'École forestière de La Tuque**

*Présenté par Luc Marchand, ing. forestier, Directeur recherche & développement  
Ainsi que M. Fernand Miron, directeur de la coopérative l'Autre forêt*

Mise en place d'un projet de transfert de connaissances avec BIOPTERRE (Centre de développement des bioproduits, rattaché à l'ITA de La Pocatière) réalisé à la Forêt d'enseignement et de recherches Malhiot (FER).

But du projet : évaluer le potentiel de production de certains produits forestiers non ligneux (PFNL). Réalisation d'un inventaire pour déterminer la présence et le potentiel (exemple kg/ha).

Cette expérimentation a permis d'utiliser ces données et de les extrapoler sur le territoire de l'agglomération de La Tuque (30 000 km<sup>2</sup>). Ce projet a permis de démontrer la corrélation entre le type écologique, le peuplement et la présence de certains PFNL.

Cette vitrine technologique est à la base de la formation d'une coopérative de solidarité.

Avec le même partenaire : mise en place de culture sous couvert de 4 produits (Champignon Shiitaké, Hydraste du Canada, actée à grappes noires et ginseng à 5 folioles). Le but est de vérifier si certains peuplements possèdent les caractéristiques attendues et également de tenter l'expérience sur une petite superficie.

Ce projet a également permis un partenariat avec M. Jacques Bournival, qui pratique le débardage à cheval, afin de vérifier si l'utilisation de la traction animale était possible pour la préparation des sites.

Les hypothèses qui restent à vérifier sont les suivantes : le temps de croissance sera-t-il plus long, la présence des pathogènes sera-t-il moindre et le principe actif recherché possèdera-t-il une concentration plus élevée ?

## **Projet de biomasse**

*Présenté par Simon Fortier, ing. forestier, CERFO responsable Mauricie*

De par son appartenance à l'École forestière de La Tuque (EFLT) et sa proximité avec un centre urbain, la forêt d'enseignement et de recherche Mailhot (FER) est une plate-forme très intéressante pour démarrer des projets en diversification de l'utilisation de la ressource ligneuse. Les expérimentations réalisées sur la FER ont en effet le potentiel de représenter d'intéressantes vitrines de démonstration auprès des intervenants forestiers de la région, qui pourraient ensuite

servir de catalyseur au développement de projets à une plus grande échelle (régionale). Ainsi, l'École forestière de La Tuque souhaite utiliser la biomasse forestière résiduelle rendue disponible par les interventions forestières réalisées à la FER pour alimenter ses projets de développement à court et moyen terme : chauffage de bâtiments à la FER, production d'huiles de pyrolyses, d'extractibles, etc.

Lorsqu'il est question de récupération et d'utilisation de la biomasse forestière, il faut considérer l'enjeu lié au maintien de la fertilité des sols. La récupération des résidus ne peut s'opérer sur tous les parterres de coupe sans affecter la fertilité des sols. En effet, le retrait de la biomasse forestière résiduelle peut entraîner, dans certaines conditions, un appauvrissement du sol, phénomène qu'il faut à tout prix éviter. Dans ce contexte, l'ÉFLT souhaite s'équiper d'outils adéquats pour permettre une utilisation durable de la biomasse forestière résiduelle, sans risquer d'affecter la fertilité du sol à long terme.

- 🍷 11h30, départ de la Forêt d'enseignement et de recherche. Dîner à La Tuque (restaurant Le Déli - 523, Commerciale - La Tuque - G9X 3A7).  
Cocktail et protocole.

### **Triade, un concept mauricien !**

*Source : <http://www.ville.latuque.qc.ca/triade>*

*Contact : Patrice Bergeron, ing. forestier, directeur du service forestier et de diversification économique de la ville de La Tuque*

Comme le nom le suggère, l'approche de zonage fonctionnel TRIADE divise le territoire en trois zones, chacune conçue pour traiter un ensemble spécifique d'objectifs et de priorités. L'aménagement de chacune de ces zones est ensuite orienté vers ces objectifs.

Dans la zone de conservation, l'objectif est de conserver la biodiversité indigène et les processus et fonctions de l'écosystème. Aucune activité industrielle ne peut y avoir lieu et les activités humaines doivent être limitées à celles qui n'interfèrent pas avec l'objectif prioritaire de conservation, par exemple observation d'oiseaux.

Dans la zone d'aménagement écosystémique, l'objectif est de préserver la résilience et l'adaptabilité de la forêt et sa biodiversité indigène en conciliation avec l'usage humain. L'exploitation forestière est donc permise tant qu'elle est en accord avec la préservation de la biodiversité indigène. Les pratiques d'aménagement écosystémique sont souvent conçues pour imiter les patrons créés par les perturbations naturelles.

Dans la zone de production forestière, l'objectif principal est la production de bois. Cette zone est mise en place pour compenser la valeur marchande non récoltée dans les deux autres zones afin de maintenir l'approvisionnement en bois et donc la viabilité économique dans le secteur de la foresterie. Pour réaliser des gains en productivité, différents types de pratiques sylvicoles traditionnelles comme l'éclaircie et la gestion de la végétation sont utilisées. Des espèces indigènes génétiquement améliorées et des hybrides à croissance rapide peuvent aussi être plantés. Des soins doivent toutefois être apportés lors de la sélection des souches pour ne pas interférer, par invasion ou hybridation, avec le fonctionnement ou la composition en espèce du reste de la forêt.

Puisque l'aménagement écosystémique implique la préservation de la biodiversité indigène et les fonctions et processus de l'écosystème tout en répondant aux besoins de l'homme, l'approche TRIADE dans son ensemble peut être appelée aménagement écosystémique. La biodiversité et les rôles de l'écosystème seront préservés dans la zone de conservation et, dans une plus large mesure, dans la zone d'aménagement écosystémique. Les besoins de l'homme au niveau de la récolte seront comblés dans la zone de production forestière, et plus globalement dans la zone d'aménagement écosystémique.

Le projet TRIADE vise un équilibre entre la sphère économique, sociale et environnementale. C'est donc une gestion durable de la ressource, économiquement viable tout en visant une gestion participative afin d'être acceptée socialement.

## **La Tuque : des communautés autochtones, un territoire d'aventure !**

*Source : Justin Proulx, directeur aménagement et développement du territoire de la ville de La Tuque*

La Ville de La Tuque qui comprend les secteurs de La Croche, Parent et les territoires non organisés (TNO) couvre un territoire de plus de 28 421 km<sup>2</sup> soit près de 75% de la superficie de la région de la Mauricie. Son territoire est comparable à la superficie de pays comme la Belgique ou l'Albanie. La population de la Ville en 2010 était de 11 510 habitants à laquelle s'ajoute la population des communautés autochtones de Wemotaci et Opitciwan.

Les terres du domaine de l'État comptent pour près de 90 % de la superficie du territoire et celles-ci sont presque totalement sous Contrat d'Approvisionnement et d'Aménagement Forestier (CAAF). Les terrains de tenure privée à caractère forestier représentent approximativement 9 % du territoire. Les principaux propriétaires sont Gestion Forestière du Saint-Maurice, Solifor Mauricie SEC, ainsi que 325 propriétaires de boisé privé. De ce nombre, 95 propriétaires sont des producteurs forestiers dûment enregistrés qui détiennent 142 propriétés, soit 328 lots (environ 90 km<sup>2</sup>). Un seul est considéré "Grand Producteur", c'est Gestion Forestière du Saint-Maurice, avec 57 propriétés, soit 192 lots (± 2 800 km<sup>2</sup>). Entre 1993 et 2010, le programme de mise en valeur des forêts mauriciennes a investi plus de 3.5 millions de dollars dans 1 432 traitements sylvicoles.

L'économie de La Tuque est de structure mono-industrielle et repose principalement sur 4 grandes entreprises reliées à la transformation du bois. Elles représentent 95 % des emplois manufacturiers de la municipalité. Il est important de mentionner que la presque totalité du territoire forestier est couvert par la certification d'aménagement forestier durable Forest Stewardship Council (FSC). Bien connue au plan international, cette certification est aussi reconnue par le groupe environnemental Greenpeace.

Le milieu urbain représente seulement environ 1 % de la superficie totale de la Ville. Le secteur de La Tuque constitue le principal centre urbanisé. Les espaces résidentiels, publics et communautaires, les entreprises industrielles de même que la plupart des établissements commerciaux et de services s'y concentrent.

Bien que le territoire soit reconnu et utilisé principalement pour sa ressource première – la forêt –, de nombreux autres utilisateurs se partagent les terres du domaine public. Le milieu forestier est également utilisé pour son fort potentiel récréotouristique. Les amateurs de plein air s'y rendent notamment pour des activités de chasse, de pêche et de villégiature. On ne compte pas moins de 4 039 baux du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) dédiés à la construction de résidences de villégiature. Le nombre de ces ententes représente 80% de tous les baux de villégiature privée de la Mauricie et compte pour 14 % à l'échelle de la province.

On y trouve aussi 9 zones d'exploitation contrôlées (ZECs), 20 pourvoiries à droits exclusifs, 46 pourvoiries sans droit exclusif, des clubs de motoneige, de nautisme et de nombreuses associations de sports et d'aventures en milieu naturel. Les territoires fauniques structurés que sont les ZECs couvrent une superficie de 4 590 km<sup>2</sup> soit 15,4 % du territoire de la Ville.



Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a délégué à la Ville de La Tuque de nouvelles responsabilités qui lui permettront d'offrir de nouveaux services à ses citoyens. Il est maintenant possible pour la Ville d'exercer plusieurs activités sur son territoire en matière de gestion foncière et de gestion de l'exploitation du sable et du gravier. Voici les nouvelles responsabilités que la ville peut exercer en matière de gestion foncière, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011:

- la gestion des baux de villégiature et d'abris sommaires sur le territoire public;
- la vente des terres à des fins de villégiature ;
- la gestion de l'occupation temporaire;
- le contrôle de l'occupation du territoire, par l'inspection des droits accordés, la surveillance du territoire et le repérage des occupations sans droits ;
- la mise en disponibilité d'emplacements de villégiature.

Également depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011, les exploitants de sable et de gravier sur les terres du domaine de l'État peuvent demander un bail ou une autorisation d'extraction auprès de Ville de La Tuque. Cette dernière a aussi pour mandat d'inspecter et de contrôler les sites d'exploitation en plus de voir à leur restauration à la fin de l'exploitation. Pour plus d'information : [www.ville.latuque.qc.ca](http://www.ville.latuque.qc.ca)

### **Corporation de développement durable du territoire du Haut St-Maurice**

*Source : Silvy Lepage, technicienne en aménagement du territoire, service d'aménagement et développement du territoire de la ville de La Tuque*

#### Historique

La Corporation de développement durable du territoire de la M.R.C. du Haut-St Maurice est un organisme dûment constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies, et ce, depuis le 24 mai 1995.

Les principaux objets pour lesquels la Corporation a été constituée sont essentiellement d'établir des partenariats avec les intervenants du milieu public ou privé, pour la réalisation de projets à caractère structurant favorisant la mise en valeur des ressources de notre milieu en facilitant l'accessibilité au territoire.

Le deuxième mandat de la Corporation est d'offrir des services de gestion financière, qui encouragent les initiatives des entreprises privées.

Depuis sa création, la Corporation a permis la réalisation de nombreux projets. Onze projets ont jusqu'à maintenant été financés par la Corporation, totalisant un montant global de 5,8 M. Le remboursement annuel des différents services de dette est assuré par les entreprises forestières et par le gouvernement du Québec en particulier pour le dossier de la route Parent-Clova. Jusqu'à maintenant, la Corporation a toujours rencontré ses obligations auprès des créanciers, il en va de même pour les utilisateurs-payeurs qui acquittent leurs dus annuellement.

La Corporation se charge de faire signer des conventions concernant le financement des ouvrages par tous les industriels forestiers impliqués au projet. Le coût annuel du service de la dette de chacun des projets est partagé en fonction du nombre de mètres cubes de bois transportés par les détenteurs-utilisateurs de l'infrastructure.

La Ville de La Tuque, quant à elle, contribue annuellement au remboursement du service de dette sur quatre projets, pour un

montant total de 165 000 \$. Les ouvrages ainsi réalisés par ces projets permettaient d'améliorer et de sécuriser des axes routiers essentiels au développement des territoires non organisés.

Ainsi, le fait de confier à la Corporation de développement durable la gestion du financement des projets permet des avantages non négligeables pour les partenaires associés ainsi que pour la Ville de La Tuque, notamment :

- De permettre la réalisation de projets structurants concernant la réfection et l'amélioration d'infrastructure routière servant aux usagers œuvrant dans les différents secteurs d'activité : publics, commercial, industriels et touristiques.
- De favoriser le partenariat et le partage du financement entre les différents intervenants.
- D'offrir une structure souple de partage de coûts adaptée et correspondant aux réalités des utilisateurs.
- De mettre en valeur le territoire de la Ville de La Tuque par le biais de projets offrant des bénéfices communautaires, impossible à réaliser sans le support financier des partenaires.
- D'assurer un mécanisme de gestion, difficile à assumer par une seule entreprise privée mandataire de gestion d'unité aménagement considérant les autres liens à respecter dans le cadre de leur intervention respective.
- De confier à un organisme de décentralisation administrative, en vertu des pouvoirs qui sont conférés à la Ville par la législature provinciale, la responsabilité du remboursement des emprunts avec garanties des tiers, impossible à réaliser pour une entreprise privée représentant un ensemble d'industriels sur un territoire donné.

La Corporation est un organisme mieux adapté à l'exécution de certaines opérations à l'intérieur du secteur économique « industriel forestier » plutôt qu'une municipalité régie par la Loi des cités et villes.

Le principe d'entente établi par la Corporation s'est révélé très innovateur à l'échelle du Québec. Le gouvernement du Québec s'en est inspiré afin de procéder à la modification de ces lois, pour permettre aux municipalités d'utiliser légalement la formule utilisateurs-payeurs.

Le contexte actuel

Avec la mise en vigueur du nouveau régime forestier en avril 2013, la Corporation de développement durable doit s'assurer que les ententes en cours seront considérées et qu'elles seront applicables à tous les nouveaux industriels, qui emprunteront une infrastructure routière forestière visée par une entente dans le cadre de leur activité.

- 🍁 13h30, visite du Parc de la rivière Bostonnais. Présentation du Parc régional des Trois-Sœurs

### **Le Parc des Chutes de la Petite Rivière Bostonnais**

Source : <http://www.mauricie-guidetouristique.com>

Contact : Marie-Josée Tousignant, agente d'information et de promotion

Le Parc des chutes de la Petite Rivière Bostonnais vous offre la possibilité de pratiquer une multitude d'activités gratuites dans un décor enchanteur incluant une chute de 35 mètres de hauteur. En plus d'offrir des paysages magnifiques, le parc contient un bureau d'information touristique, des sentiers d'interprétation de la forêt, une exposition de photographies sur la région du Haut-Saint-Maurice, un centre d'interprétation de la nature ainsi qu'un centre d'interprétation de la traite des



fourrures. Vous aurez également accès au centre Félix Leclerc qui relate la carrière de ce grand artiste originaire de la région. La nouvelle tour d'observation permet d'admirer la merveilleuse rivière Saint-Maurice et la petite rivière Bostonnais.

### **Le Parc régional des Trois-Sœurs**

Source : <http://www.parctroissoeurs.org>

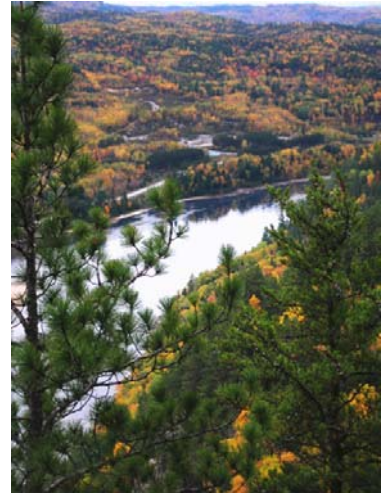
Contact : Michel Garceau, chargé de projet

La Corporation du Parc des Trois Sœurs travaille depuis 8 années à diversifier l'économie du Haut Saint-Maurice. Elle a identifié des opportunités d'affaire, liée à un territoire inexploité et difficilement accessible.

D'une superficie de 39,1 km<sup>2</sup>, le Parc des Trois Sœurs est situé à 10 km au sud du centre-ville de La Tuque, dans une magnifique vallée glaciaire. Le territoire est bordé par la majestueuse rivière Saint-Maurice, sur 12,5 km de ses berges. Le parc est situé sur la rive ouest de la Saint-Maurice et est longé, sur la rive est, par la route 155.

On accèdera à la zone d'accueil, au km 95,5.

Une passerelle piétonnière de 230 mètres sera érigée et permettra d'accéder au territoire de 39,1 km<sup>2</sup>.



### **La mission du parc est d'en assurer l'accessibilité et de mettre le territoire au service de l'éducation et du développement durable.**

#### Objectifs du parc régional des Trois-Sœurs

- Rendre accessible de nouveaux espaces naturels pour la pratique d'activités de plein air.
- Favoriser la mise en valeur, sur une base permanente, d'espaces naturels dotés d'un potentiel récréatif reconnu en région, tout en assurant une utilisation harmonieuse des ressources qu'ils supportent, qu'elles soient fauniques, forestières, hydriques, minérales ou autres.
- Répondre aux besoins du milieu en matière d'espaces récréatifs protégés.
- Permettre à l'agglomération urbaine de La Tuque de jouer un rôle actif en matière de planification et d'aménagement des espaces récréatifs en prenant en considération l'exploitation de toutes les ressources qui s'y trouvent.

#### Pourquoi un parc chez nous ?

La création d'un parc permet de maximiser nos ressources naturelles sur une partie de notre territoire, facilite leur mise en valeur et les rend accessibles à l'ensemble de la population. C'est un projet qui est en accord avec nos valeurs fondamentales de développement durable, de respect et de préservation de la nature pour nos générations futures. Le projet de parc régional des Trois Sœurs peut grandement contribuer à diversifier notre économie régionale d'autant plus que l'économie du Haut Saint-Maurice a toujours été fortement reliée à l'exploitation de la forêt, un domaine qui connaît en ce moment d'importantes difficultés.

La situation stratégique de l'entrée du parc sur la route 155 sud, avec sa forte circulation routière, représente un atout important. Un parc régional dans le Haut Saint-Maurice s'intègre parfaitement dans une vision concertée de notre avenir. Les produits d'appel d'envergure internationale entraîneront une hausse considérable de l'achalandage touristique, ce qui ferait en sorte de créer de nouvelles opportunités d'affaires, d'allonger la saison touristique, de

consolider et même d'assurer la survie de nos services existants.

#### 16h15, visite de la Cité de l'Énergie à Shawinigan

Ce parc thématique unique au Canada offre aux visiteurs de tous âges une expérience à la fois amusante, divertissante et éducative. Construite sur un site exceptionnel qui côtoie les majestueuses chutes de Shawinigan, la Cité de l'énergie abrite la deuxième tour d'observation la plus élevée du Québec, quatre expositions interactives, deux spectacles multimédias et un nouveau centre d'exposition.

Visite :

- Le spectacle multimédia Énergia « L'âme de la Terre »  
Tous vos sens seront séduits par cette expérience unique au Canada qui traite des sources d'énergie à l'état naturel.
- La tour d'observation Hydro-Québec  
D'une hauteur de plus de 115 mètres (équivalent à 385 pieds ou 38 étages), la tour d'observation offre le spectacle tout à fait grandiose du paysage de la Mauricie.
- L'exposition permanente « Les âges de l'énergie »  
Pendant des siècles, le feu, le vent l'eau et la force physique ont constitués nos seuls leviers énergétiques. L'invention de la machine à vapeur est venue tout changer ! Plus récemment, le pétrole et l'Électricité ont créé un nouveau monde où l'énergie est devenue plus essentielle que jamais.... Que sera demain ?

#### 18h, départ de Shawinigan et direction l'Hôtel Gouverneur à Trois-Rivières

### **Souper conférence à l'Auberge du Gouverneur :**

M. Albert Van Dyke, gestionnaire conservation des ressources, Parc National du Canada de la Mauricie.

Thème : Projets de recherche et de gestion active dans un contexte de protection de l'intégrité écologique d'un territoire forestier

Vendredi 25 mai 2012

Personnes présentes :

#### ***Délégation de la Forêt Modèle du lac St-Jean***

Béland Ludovic, ingénieur forestier, agence de gestion intégrée des ressources (AGIR)  
Boivin Frédéric, adjoint administratif de la Forêt modèle du Lac St-Jean (FMLSJ)  
Bouchard Michel, coordonnateur, agence de gestion intégrée des ressources (AGIR)  
Darveau Léon-Paul, président SADC Maria –Chapdelaine  
Gauthier Stéphane, ingénieur agronome, MRC Maria-Chapdelaine  
Harvey Serge, directeur général, FMLSJ  
Lalancette Pierre-Paul, conseiller municipal de La Doré  
Potvin Catherine, agente de communication, FMLSJ  
Potvin Gilles, maire de Saint-Félicien  
Trottier Denis, député de Roberval

#### ***Délégation de la Mauricie***

Charest René, directeur de l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice  
Fourchaud Angéline, agente de développement, Association forestière de la Vallée du St-Maurice  
Mangin patrice, professeur titulaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières et Directeur général du Centre intégré en pâtes et papiers (CIPP)  
Parenteau Mario, directeur du Centre spécialisé en pâtes et papiers (CSPP)  
Pinard Jacques, président de l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice

- 📌 8h45, accueil de la délégation au Centre intégré des pâtes et papiers par M. Mangin, M. Parenteau ainsi que M. Robert.

## **L'avenir de l'industrie papetière**

*Source : Patrice Mangin, Professeur titulaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières et Directeur général du Centre intégré en pâtes et papiers (CIPP)*

Le Centre de Recherche sur les Pâtes et Papiers de l'UQTR devient le Centre de Recherche sur les Matériaux Lignocellulosiques.

Parler d'avenir de l'industrie papetière alors que des nuages noirs planent sur nos usines locales de Kruger et Produits forestiers Résolu peut sembler a priori toute une gageure ou de l'inconscience... Et pourtant!

Il y a 5 ans, les centres de recherches canadiens sur le bois (Forintek), sur la forêt (FERIC) et sur les pâtes et papiers (PAPRICAN) fusionnaient avec un centre de recherche sur la fibre de bois, nouvellement créé pour l'occasion, pour devenir FP Innovations qui traite de tous les aspects des produits forestiers, incluant les pâtes et papiers. Le Canada est aussi devenu un leader mondial dans le domaine en créant 8 réseaux de recherche, associés à de nombreuses entreprises, qui impliquent 23 universités canadiennes dont l'UQTR, plus de 100 professeurs et plus de 400 étudiants de niveau maîtrise à post-doctorat. Qui a dit qu'il n'y avait plus d'étudiants intéressés dans le domaine? Ces réseaux de recherche se sont regroupés sous la bannière FIBRE pour « Forest Innovation by Research and Education » créant ainsi le plus grand groupe de recherche dans le domaine au monde. Si les gouvernements et les industriels croient à un brillant avenir, pourquoi pas nous?

Chez nous, en Mauricie, le Centre de Recherche sur les Pâtes et Papiers (CRPP) de l'UQTR est devenu le Centre de Recherche sur les Matériaux Lignocellulosiques (CRML). Sur une base papetière, le centre oriente de plus en plus ses recherches sur la conversion biologique ou thermochimique de la biomasse à base de lignine et de cellulose (le bois et pratiquement tous les végétaux) et autres hautes technologies.

Mais, me direz-vous, le papier dans tout cela? La décroissance du papier journal et des fermetures dramatiques d'usines et de machines que nous avons connues ne sont pas encore complètement terminées. Parler de la nécessaire réduction des capacités de production ne cache pas que, au niveau social, cela signifie des pertes d'emplois. Les nouvelles capacités électroniques, dont les tablettes de type i-Pad, auront finalement le dernier mot sur les papiers impression-écriture. Cela veut dire que les autres types de papier d'impression, des papiers à plus forte valeur ajoutée, vont subir la même décroissance que le papier journal d'ici 10 à 15 ans. Donc de nouvelles réductions de capacité et de nouvelles fermetures....

Et pourtant, au niveau mondial, la production de papier continue de progresser à un rythme d'environ 2,5% par année : papiers sanitaires et emballages surtout mais aussi papiers spéciaux. Vu que les emballages, à quelques exceptions près, et les papiers sanitaires qui, pour des raisons de logistiques d'approvisionnement et de transport, doivent être localisés près des centres d'utilisation et de consommation, que reste-il pour nos régions et surtout pour la Mauricie?

L'avenir n'est donc pas à ce type de papiers traditionnels mais aux papiers spéciaux, des papiers avec de nouvelles fonctionnalités, des papiers innovants.

Mais c'est quoi un papier innovant ? Nos entreprises mauriciennes auront-elles le temps de se retourner pour les faire. Il ne me servirait en effet à rien de développer de super-papiers pour aider nos entreprises régionales si dans un ou trois ans il n'y a plus d'entreprise régionale... La solution est pourtant dans l'innovation et dans le développement de nouvelles fonctionnalités, de nouveaux usages pour le papier.

Échantillon de papier bioactif fabriqué dans les laboratoires de l'UQTR. Les zones blanches entourant les bouts de papiers, arrangées par pur hasard pour imiter la géographie de Trois-Rivières, sont des zones où les bactéries pathogènes ont été détruites au contact du papier.



Ce vendredi 4 mai, le directeur général du Centre Technique du Papier (CTP) de Grenoble m'a présenté un échantillon de papier (avec impression électronique) qui bloque les ondes Wi-Fi... Génial ! Sous forme de papier peint, nous aurons enfin des zones de silence sans dérangement de sonneries de cellulaire, sans parler de la protection des serveurs informatiques...

Alors que j'assiste à la réunion semi-annuelle du réseau Sentinel, nous travaillons d'arrache pied à sortir le premier rouleau de papier d'emballage bioactif. Tenez-vous bien, il sera fait – c'est prévu – à Trois-Rivières, au CIPP (avec l'aide de la partie Centre Spécialisé en Pâtes et Papiers), le support de spécialistes en biologie de l'université de Guelph (Ontario) et de jeunes étudiants de l'UQTR.

Ces derniers croient, et pour cause, en l'avenir des pâtes et papiers. Y croyez-vous? Moi oui et fermement. Mais serons-nous à temps? Oui, si les gouvernements aident un tant soit peu les papetières dans une transformation urgente. À suivre.

## **La recherche : facteur de développement pour notre industrie régionale** **L'avenir des matériaux lignocellulosiques**

*Source : Sylvain Robert, Professeur titulaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières et Directeur, Centre de recherche sur les matériaux lignocellulosiques (CRML), Département de Chimie-Biologie*

Les nouveaux enjeux auxquels font face l'industrie forestière et papetière ainsi que les usines de transformation de la matière ligneuse et cellulosique nécessitent une réorientation des activités de recherche et les centres de recherche doivent s'adapter à ces nouvelles réalités. L'extraction et la transformation des matériaux ligneux et cellulosiques offre un avenir des plus prometteurs. D'ailleurs, il existe maintenant deux programmes exclusifs, dédiés à cette réalité dans le réseau des universités québécoises: la maîtrise et le doctorat en sciences et génie des matériaux lignocellulosiques.

Mais, direz-vous, à quoi peuvent bien servir la recherche et les études en ce domaine? Il faut se rappeler que cette industrie constitue un des piliers fondamentaux de l'économie canadienne. La fabrication des papiers et cartons, la production d'énergie à partir de la biomasse forestière, l'extraction des molécules de la fibre lignocellulosique et la fabrication de produits de consommation à partir de ces mêmes fibres modifiées nécessitent une vaste gamme de procédés. Bien que l'utilisation de la biomasse date de la préhistoire et que les produits papetiers datent de plus de deux millénaires, ces domaines demeurent à la fine pointe des plus récents développements scientifiques et technologiques. Des connaissances approfondies de ces matériaux, de même que de récents développements majeurs, font progresser le secteur industriel

des matériaux lignocellulosiques et connexes. Cette évolution de la connaissance et des procédés nécessitent de former des personnes qui soient capables de contribuer à la solution de problèmes concrets vécus dans l'entreprise privée et dans les secteurs public et parapublic.

Ces professionnels doivent développer une attitude d'ouverture et de sensibilité envers d'autres préoccupations connexes telles la productivité, le recyclage des ressources, la protection de l'environnement, la saine gestion et l'utilisation des ressources forestières, la solution à des problèmes socioéconomiques régionaux et nationaux, etc.

Collectivement, nous réalisons que le développement et l'efficacité de l'industrie québécoise est tributaire d'une meilleure connaissance des problématiques scientifiques fondamentales des matériaux lignocellulosiques sous plusieurs aspects. Le champ des activités scientifiques touché est immense et englobe de nombreux domaines de recherche pouvant se dérouler à l'intérieur même des usines. Citons quelques projets de recherche actuels:

- Améliorer l'imprimabilité des papiers non couchés à base de pâtes mécaniques
- Développer des algocarburants et le bioraffinage
- Développer des produits à base de nanocelluloses ou de nanofibres dans le domaine des matériaux composites conducteur (batteries biodégradables), des matériaux plastiques nanostructurés biodégradables et des matériaux textiles
- Développer et utiliser des papiers bioactifs
- Planter une bioraffinerie régionale en Haute-Mauricie : compactage et valorisation des résidus par conversion thermochimique
- Réduire la consommation d'eau par les usines papetières
- Utilisation d'essences de bois sous-utilisées

Ces thèmes de recherche font appel à la participation de chimistes et biochimistes, de microbiologistes, d'ingénieurs chimistes, forestiers et mécaniciens qui se doivent d'être hautement spécialisés dans le domaine des matériaux lignocellulosiques. Conscients de ce fait, l'UQTR a créé en 1972 un groupe de recherche en pâtes et papiers, lequel est devenu en 1977 le Centre de recherche en pâtes et papiers. Trente ans plus tard (2007), ce centre de recherche se fusionnait avec le Cégep de Trois-Rivières pour fonder le Centre intégré en pâtes et papiers (CIPP). Ce dernier, dissout depuis peu, a fait place au Centre de recherche sur les matériaux lignocellulosiques (CRML) sur le campus même de l'UQTR.

Unité de recherche, vouée au développement de la recherche et à la formation d'étudiants, le CRML compose avec des approches expérimentales propres à plusieurs disciplines. Ses ressources scientifiques et technologiques sont mises au profit de la collectivité en plus d'être très accessibles.

🍷 11h15, accueil de la délégation au musée Boréal, visite du musée et dîner sur place

### **Boréal, tout un musée !**

Source : [www.borealis3r.ca](http://www.borealis3r.ca)

Contact : Valérie Bourgeois, directrice

Une grande saga industrielle

Depuis l'époque amérindienne, la position géographique de Trois-Rivières "à la croisée des cours d'eau dominants" fait de ce lieu un important poste d'échange et un endroit idéal pour le commerce. Forte de cet avantage, Trois-Rivières accueillera au milieu du 19<sup>e</sup> siècle plusieurs scieries, nouveau symbole de la prospérité économique



mauricienne. S'ensuivra au 20<sup>e</sup> siècle l'arrivée de l'industrie des pâtes et papiers, propulsée par la demande sans cesse grandissante du papier journal. Cette histoire est notre histoire, à nous, Mauriciens et Mauriciennes. À travers BORÉALIS, ce sont ces quelques pages de notre mémoire collective qui sont mises en valeur. Dans un décor unique, les visiteurs ont le loisir de remonter le temps et de vivre l'épopée de l'industrie des pâtes et papiers. Ils sont ainsi mis en contact avec les principaux fleurons de notre identité : la rivière Saint-Maurice, la forêt et la grande industrie papetière.

C'est le 3 août 2006 que le gouvernement du Canada a désigné l'Industrie des pâtes et papiers du Québec à titre d'Événement historique national au Canada. La plaque commémorant cet événement a été dévoilée au parc portuaire au mois de mai dernier. L'Industrie des pâtes et papiers du Québec allait donc joindre les rangs des événements historiques nationaux du Canada comme l'Arrivée de Jacques Cartier à Gaspé, la Construction navale à Québec, le Commerce des fourrures à Lachine, la Grande paix de 1701 et l'arrivée des Ursulines à Trois-Rivières. Cet événement historique national pourra désormais être interprété dans un lieu digne de son importance : BORÉALIS.

### Un bâtiment chargé d'histoire

L'usine de filtration de la Canadian International Paper (CIP) a été construite au début des années 1920. Elle servait à l'époque à pomper, à filtrer et à entreposer l'eau qui alimentait quotidiennement la papeterie. Au milieu des années 50, elle pouvait traiter quotidiennement plus de 20 millions de gallons d'eau afin d'assurer la production des 1000 tonnes de papier journal par jour.

Au fil des ans, elle a conservé un degré élevé d'authenticité, puisque son architecture et ses mécanismes internes ont été préservés. Qui plus est, l'usine de filtration est, à ce jour, un des seuls bâtiments encore existants à pouvoir témoigner de la naissance des pâtes et papiers à Trois-Rivières. En 2006, elle a été désignée comme site du patrimoine par la Ville de Trois-Rivières.

📍 14h, départ de la délégation en direction de Grandes-Piles pour la visite de la pépinière gouvernementale

### **La pépinière de Grandes-Piles**

Source : <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/semences/semences-pepinieres-grandes-piles.jsp>

Contact : Louis Labrecque, directeur

Diane Sauvageau, technicien agricole

La pépinière de Grandes-Piles a été fondée en 1915 par la compagnie Laurentide Paper avant d'être cédée au gouvernement du Québec en 1936. Jusqu'en 1984, il s'y cultivait seulement des plants de résineux à racines nues. La pépinière s'est spécialisée dans la production de plants en récipients de fortes dimensions (PFD) au début des années 1990.

Quelques caractéristiques de la pépinière de Grandes-Piles :

Emplacement : située sur la route 155, à 20 km au nord de Shawinigan ce qui rend l'accès facile.

Superficie : une superficie de 337 ha, dont 45 ha sont réservés à la production de plants, 4 vergers à graines (semences).

Infrastructures : 21 serres-tunnels non chauffées, une enceinte de bouturage pour la production de plants d'épinette blanche de qualité supérieure, environ 15 bâtiments abrités.



Ressources humaines : une quarantaine d'employés saisonniers. Au plus fort des travaux printaniers, le nombre d'employés peut atteindre 150.

Budget annuel : environ 2,0 millions \$ annuellement, en incluant des activités de production de semences, de services régionaux et de recherche.

Objectif de production annuelle : environ 3 millions de plants de fortes dimensions.

Types de production : plants de fortes dimensions (PFD) en récipients de 310 cm<sup>3</sup> et 320 cm<sup>3</sup>, bouturage à partir de croisements dirigés (plants améliorés).

Essences à croissance rapide à racines nues (cultivés sur des plates-bandes au sol) et en récipients.

Essences produites :

- Résineux : épinette noire, épinette blanche, épinette de Norvège, pin blanc, pin rouge, mélèze hybride, mélèze européen, mélèze japonais et mélèze laricin.
- Feuillus racines nues : peuplier hybride.

Clientèle : principalement dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, production pour les programmes d'aménagement forestier associés au Ministère (CAAF, agences en forêt privée, Mois de l'arbre).

Autre services : production de semences, collaboration avec des centres de recherche forestière, service d'entreposage de matériel régional et, occasionnellement, centre de transit de plants.



📍 16h30, départ de la délégation en direction de La Tuque. Clôture de la visite.

## Annexes

### Portrait de la Mauricie...

Afin de mieux connaître notre territoire régional, voici une description des principales ressources naturelles de la région. Ces informations sont tirées du Plan régional de développement des ressources et du territoire (PRDIRT) de la Mauricie élaboré par la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire de la Mauricie (CRRNT) et ses partenaires.

Découvrez ou redécouvrez ces richesses !

#### Le territoire :

La superficie de la Mauricie atteint près de 40 000 km<sup>2</sup>, soit 2,4 % du territoire du Québec. Cette vaste région demeure majoritairement recouverte de forêts. Sa situation géographique entraîne, du sud au nord, une différenciation des paysages et de l'utilisation du territoire.

La Mauricie regroupe 3,4 % de la population du Québec. Ses 262 000 habitants, dont les deux tiers vivent en milieu urbain, se répartissent dans 42 municipalités et deux communautés autochtones, soit Wemotaci et Opitciwan.

Dans une forte proportion, le territoire de la Mauricie est de tenure publique avec 32 059 km<sup>2</sup>, soit 79 % de la région.

Région pionnière de l'industrialisation du Québec, les ressources naturelles de la Mauricie ainsi que la présence du fleuve Saint-Laurent ont, de tout temps, façonné la nature et la localisation des entreprises sur son territoire. L'industrie forestière et la production d'hydroélectricité demeurent d'importants moteurs économiques pour la Mauricie. Les activités sont particulièrement concentrées dans les secteurs des pâtes et papiers, du bois de construction, du meuble, de la métallurgie, de l'alimentation et de l'imprimerie et fournissent de l'emploi à plus de 20 % de la population active.

#### La forêt :

Des forêts riches et diversifiées couvrent 85 % de la superficie de la région et s'étendent sur plus de 33 800 km<sup>2</sup>. Ce territoire forestier est majoritairement de tenure publique. Le territoire est divisé en cinq unités d'aménagement (UA). Depuis 2010, quatre de ces UA détiennent la certification environnementale FSC (Forest Stewardship Council). La forêt privée appartient à 6 800 propriétaires dont 1 456 l'aménagent à titre de producteurs forestiers reconnus.

Les retombées économiques régionales liées au secteur de la transformation des produits forestiers sont de 2,4 milliards de dollars. Les différentes activités économiques associées à la forêt tels l'exploitation forestière, les services forestiers, l'industrie du bois et l'industrie des pâtes et papiers fournissent de l'emploi à 7 600 personnes. En Mauricie, les personnes œuvrant directement dans le secteur forestier représentent 1 travailleur sur 13. Ce secteur est incontournable dans l'économie mauricienne.

#### La faune :

La Mauricie est un lieu exceptionnel pour la pratique de la chasse et de la pêche. Ces activités font partie du mode de vie de plusieurs Mauriciens et attirent de nombreux visiteurs. De plus, le nombre d'adeptes d'activités fauniques sans prélèvement augmente chaque année.

Les territoires fauniques couvrent plus de 30 % de la région. On dénombre : 11 zones d'exploitation contrôlée (zec), 77 pourvoiries dont 23 à droits exclusifs, 3 réserves fauniques et 2 aires fauniques communautaires.

La région abrite une faune abondante et diversifiée. La plaine inondable du lac Saint-Pierre constitue un milieu humide d'une grande richesse biologique. Elle est reconnue mondialement comme la plus importante halte migratoire printanière pour la sauvagine le long du fleuve Saint-Laurent.

La Mauricie compte près de 40 000 pêcheurs et 18 000 chasseurs. Les retombées économiques atteignent 85,1 M\$ et génèrent 2,3 millions de jours récréatifs représentant 6,4 % de tous les jours effectués au Québec. Sur le plan touristique, les visiteurs laissent dans la région plus de 26,1 M\$ pour la pratique d'activités liées à la faune. La Mauricie se classe ainsi au 4<sup>e</sup> rang parmi les régions du Québec.

#### L'énergie :

Berceau de l'hydroélectricité au Québec, la Mauricie peut compter sur un impressionnant savoir-faire en matière d'utilisation des technologies de l'énergie et particulièrement de l'hydroélectricité grâce à la présence de centres de recherche et de nombreuses installations hydroélectriques.

Incontournable, la rivière Saint-Maurice, tout en jouant un rôle majeur comme attrait touristique, demeure la rivière où l'on retrouve le plus grand

nombre de centrales hydroélectriques au Québec, soit onze. La puissance énergétique installée de la Mauricie s'élève à 2 083 mégawatts.

L'expertise de la Mauricie est reconnue en matière de recherche sur les énergies grâce à la présence de nombreux organismes de recherche et développement.

Des activités d'exploration gazière ont lieu dans la partie sud des MRC des Chenaux et Maskinongé ainsi que sur le territoire de Trois-Rivières.

De plus, les importants volumes de biomasse forestière et la proximité de ces derniers par rapport aux marchés permettent d'entrevoir un essor pour cette source d'énergie.

#### Les ressources minérales :

La Mauricie est le seul endroit au Québec où on extrait le mica. On extrait également sur le territoire des pierres architecturales, des pierres concassées, du sable et des graviers.

La production minière mauricienne crée environ 80 emplois et verse 3 M\$ annuellement en salaires. La valeur de la production régionale atteint près de 20 M\$ alors que celle de la production de sable et de gravier s'établit à 4,1 M\$ représentant 20 % de la valeur totale.

L'activité minière réalisée actuellement en Mauricie est plutôt limitée. Cependant dans l'agglomération de La Tuque et dans la MRC de Mékinac, le nickel, le cuivre et l'exploitation de la pierre architecturale offrent des potentiels très intéressants.

L'activité minière dans la MRC de Maskinongé est nettement dominée par la production de pierre architecturale. La MRC des Chenaux et les villes de Shawinigan et de Trois-Rivières concentrent leurs activités minières dans la production de gravier.

#### L'eau :

De tout temps, l'étendue et la richesse des plans d'eau de la Mauricie ont contribué à la notoriété de la région. Encore aujourd'hui, le réseau hydrographique de la région est considéré par le milieu régional comme l'assise du développement récréotouristique. Afin de préserver ce patrimoine, de nombreux organismes s'intéressent à la protection et à la conservation de cette précieuse ressource.

Le réseau hydrographique ramifié de la Mauricie est composé de plus de 17 000 plans d'eau couvrant 11 % du territoire, soit 4 472 km<sup>2</sup>. Cinq rivières majeures parcourent la région pour ensuite se déverser dans le fleuve Saint-Laurent : les rivières du Loup, Batiscan, Maskinongé, Saint-Maurice et Sainte-Anne.

Le lac Saint-Pierre forme une entité hydrographique unique du fleuve Saint-Laurent. Sa superficie comprise en Mauricie représente 161 km<sup>2</sup>. Il a été désigné réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO. C'est le territoire possédant le plus important archipel du Saint-Laurent avec 103 îles, le dernier bassin d'eau douce du Saint-Laurent et la plus importante plaine d'inondation d'eau douce du Saint-Laurent.

La rivière Saint-Maurice joue un rôle de premier plan dans le développement socio-économique de la Mauricie. Son bassin versant comprend 19 principaux tributaires et plus de 3 200 lacs et réservoirs.

Véritable mer intérieure située à près de 200 km de La Tuque, le réservoir Gouin est un milieu naturel au paysage exceptionnel. Source de la rivière Saint-Maurice, il est formé par de nombreux lacs de tête inondés lors de la mise en eau du réservoir en 1917. Le réservoir Gouin couvre une superficie d'environ 1 300 km<sup>2</sup>. La longueur des rives du réservoir atteint 5 750 km.

#### La villégiature et le récréotourisme :

Située à proximité des marchés de Montréal et de Québec, la Mauricie se distingue par la présence d'un parc national, de deux réserves fauniques, d'un

riche réseau hydrographique, de réseaux de sentiers nationaux et régionaux ainsi que par l'immensité du territoire public propice au développement d'activités écotouristiques. En Mauricie, plus de 150 entreprises utilisent le territoire public comme support à des activités principalement liées au loisir, à la récréation et au tourisme.

La Mauricie se situe au 2e rang des régions ayant le plus grand nombre de chalets en terres publiques. La villégiature privée sur les terres publiques de la Mauricie se traduit par des retombées économiques d'environ 110 M\$ en investissements consentis en immobilisation.

L'hébergement commercial haut de gamme, déjà bien présent et réparti sur l'ensemble du territoire, attire de plus en plus de visiteurs.

La pratique du quad attire plus de 2 600 membres répartis au sein de quatre clubs. Le réseau officiel fournit plus de 1 500 km de sentiers et les dépenses touristiques directes associées à la pratique de ce sport dans la région sont évaluées à 36 M\$.

Le réseau de sentiers de motoneige compte près de 2 000 km et donne accès aux principaux attraits et localités de la région. Les impacts touristiques directs liés à la pratique de ce sport sont évalués à 35 M\$, ce qui représente plus de 30 % des dépenses touristiques en Mauricie en période hivernale.

La région de la Mauricie propose plusieurs réseaux de sentiers où sont pratiqués la randonnée pédestre, le ski de randonnée, le traîneau à chiens, le vélo, le canot-camping et la randonnée équestre. La région offre plus de 1 000 km de sentiers. Elle est, entre autres, traversée par le Sentier national voué à la randonnée pédestre, à la raquette et au ski de fond qui cumule pour l'instant 77 km de sentiers aménagés sur un total prévu de 148 km.

*Sources : Conférence régionale des élus de la Mauricie, 2011. Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire. Trois-Rivières, 378 pages*

### Quelques chiffres relatifs à la forêt privée en Mauricie

- ⇒ 6 600 propriétaires de petites et grandes forêts privées ;
- ⇒ 1 525 producteurs reconnus et 365 494 ha enregistrés. Ce sont des propriétaires qui détiennent un plan d'aménagement forestier de leur propriété et ont accès aux programmes d'aide de l'État pour faire l'aménagement de leurs boisés;
- ⇒ 561 200 ha (5 612 km<sup>2</sup>) de superficie productive;
- ⇒ Les bureaux de l'Agence de mise en valeur des forêts privées mauriciennes (AMFM) sont à Shawinigan.

### NOTES

---

---

---

---









---

---